

s'occupe des questions administratives communes, de la coordination interinstitutionnelle des programmes, ainsi que des projets ou problèmes urgents que doivent aborder conjointement plusieurs institutions.

**L'Organisation internationale du Travail (OIT)**, créée en 1919 par la Société des Nations, est devenue une institution spécialisée des Nations Unies en 1946. Elle réunit les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de 124 États membres (en 1972) qui s'efforcent de faire régner la justice sociale en améliorant les conditions de vie et de travail dans toutes les parties du monde. L'OIT est chargée de l'exécution d'un certain nombre de programmes techniques et de formation financés par le Programme des Nations Unies pour le développement, ainsi que des programmes de formation inscrits à son budget courant. L'OIT tient de nombreuses réunions au cours de l'année de même qu'une Conférence à Genève en juin de chaque année. Le Canada est membre de l'OIT depuis sa création et titulaire d'un des dix sièges du conseil d'administration assignés aux grands États industriels.

**L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**, créée en 1945, compte, avec ses 125 membres, parmi les institutions spécialisées les plus importantes. Deux de ses objectifs sont le relèvement des niveaux de vie et de nutrition des pays membres et l'amélioration des techniques de production et de répartition des produits alimentaires, agricoles, forestiers et de la pêche. A cette fin, le Secrétariat de la FAO procure à ses membres divers services: conseils d'experts, collecte et publication de statistiques sur l'agriculture et la pêche, organisation de conférences internationales et de réunions d'experts qui s'intéressent aux problèmes de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la pêche.

Le Conseil de la FAO se réunit deux fois par an pour donner directives et orientations au Secrétariat relativement à la politique à suivre: la Conférence de la FAO se réunit tous les deux ans. La 16e réunion a eu lieu en novembre 1971 à Rome, où se trouve le siège de la FAO. Il existe également des bureaux régionaux à Washington, Bangkok, Rio de Janeiro, Santiago et au Caire. Le Canada participe activement aux travaux de la FAO et il est membre du Conseil, du Comité des finances, de la Commission des produits (CCP), de la Commission des pêches, de la Sous-commission consultative pour l'écoulement des excédents, du Groupe d'étude sur les céréales, de la Commission nord-américaine de l'exploitation forestière ainsi que d'autres organes de la FAO.

Le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, qui relève de la Commission du Codex alimentaire, a été créé en novembre 1961 par une résolution de la Conférence de la FAO. Ses statuts ont été adoptés par la 16e Assemblée de l'Organisation mondiale de la santé. Le Programme est administré par un comité exécutif dont le Canada est membre.

Le Programme mondial de l'alimentation a été lancé à titre expérimental au début de 1963 pour une période de trois ans sous les auspices de la FAO et de l'ONU. A la fin de 1965, il a été établi de façon permanente pour aussi longtemps qu'une aide multilatérale serait disponible. Son objet est de procurer des secours d'urgence et de promouvoir l'expansion économique et sociale, notamment par la distribution d'aliments aux enfants. En janvier 1970, les pays membres se sont engagés à fournir 215,6 millions de dollars pour le programme de 1971-72; la contribution du Canada, d'une valeur de 30 millions, est la deuxième en importance. En 1971, le Comité intergouvernemental du PMA a approuvé un objectif de 340 millions pour 1972-73.

**L'Organisation mondiale de la santé (OMS)**, créée en 1948, compte 133 membres et deux membres associés. Elle remplit son rôle d'autorité directrice et coordonnatrice en matière de santé sur le plan international par l'intermédiaire de l'Assemblée mondiale de la santé, d'un conseil exécutif, d'un secrétariat et de six commissions régionales. Son objectif, comme le déclare sa constitution, est «...d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible». A cette fin, l'OMS, dont le siège est à Genève, fournit des services consultatifs et techniques aux pays désireux de développer et de perfectionner leurs services de santé. La 25e session de l'Assemblée mondiale de la santé a eu lieu à Genève en mai 1972.

**L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)** a été créée en 1946 en vue de «contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par le moyen de l'éducation, de la science et de la culture, la collaboration entre les nations afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales». Elle a son siège à Paris et compte 130 États membres.